

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 006/2025

A L'ENTREPRISE GENERALE CONGO ENGINEERING ET SERVICES.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux services de sécurisation des digues de protection des pylônes P122-D2 et P122-G2 de la liaison THTCC Inga-Kolwezi, conclu avec Société Nationale d'Electricité « SNEL SA », pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre-vingt-huit mille cent vingt-neuf, douze centimes (USD 88 129,12) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains six cent seize, nonante centimes (USD 616,90), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 13/01/2025.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE-MBAYI  
Directeur Général



Sceau de l'Etablissement